MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR, DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION

SECRETARIAT GENERAL

UNIVERSITE JOSEPH KI-ZERBO

PRESIDENCE

03 BP 7021 OUAGADOUGOU 03 Tel.: 25 30 70 64/65

Fax: (226) 25 30 72 42 Télex: 5270 BF



BURKINA FASO

Unité-Progrès-Justice

Ouagadougou, le 1 4 DEC 2023

Communiqué n°2023- 0 0 1 3 2 /MESRI/SG/UJKZ/P

Portant recrutement au Centre d'Etudes, de Formation et de Recherche en Gestion des Risques Sociaux de l'Université Joseph KI ZERBO, d'auditeurs pour le Certificat professionnel en « Gestion des impacts et des risques liés aux projets et programmes de développement sur le patrimoine culturel GRIPAC-PPD »

Le Président de l'Université Joseph KI-ZERBO porte à la connaissance des étudiants et travailleurs qu'il est ouvert au Centre d'Etudes, de Formation et de Recherche en Gestion des Risques Sociaux (CEFORGRIS), un recrutement d'auditeurs pour le certificat « Gestion des impacts et des risques liés aux projets et programmes de développement sur le patrimoine culturel GRIPAC-PPD ». Le projet CEFORGRIS est un Centre interuniversitaire d'enseignement, de formation professionnelle, de recherche et d'expertise en Gestion des risques sociaux, mis en place par l'Université Joseph Ki-Zerbo en partenariat avec l'Université Thomas SANKARA, avec le soutien financier de la Banque mondiale, dans le cadre du programme Centres d'Excellence Africains pour l'Impact (ACE Impact).

La formation dure trois (03) semaines et est sanctionnée par un certificat.

Acquis de la formation

En fin de formation, l'apprenant devrait :

- avoir une bonne connaissance des risques liés aux patrimoines culturel et naturel;
- avoir une bonne connaissance des bonnes pratiques sur la gestion des patrimoines culturel et naturel ;
- comprendre les enjeux environnementaux locaux et généraux contemporains :
- comprendre les enjeux sociaux locaux et généraux contemporains ;
- identifier les parties prenantes du cadre environnemental et social et leurs interrelations :
- maitriser le processus d'élaboration des instruments de sauvegarde du patrimoine culturel ;
- pouvoir évaluer et gérer les risques et effets environnementaux et sociaux ;
- savoir comment appliquer les mesures de protection et de mise en valeur du patrimoine .

Public cible

- Conservateur-restaurateur de musée ;
- Agents des services touristiques ;
- Conseiller des services touristiques
- Administrateur du Cinéma et de l'Audiovisuel ;
- Ingénieur de Cinéma et de l'Audiovisuel;
- Assistant en gestion du patrimoine culturel ;
- Conservateurs d'archives ;
- Gestionnaires du patrimoine culturel ;
- Professionnels des ONG et d'associations ;
- Entrepreneurs culturels;
- Professionnels de l'environnement et des Aires protégées ;
- Officiers de police judiciaire ;
- Journalistes et communicateurs ;
- Enseignants de lycées et collèges ;
- Personnels des sociétés minières et industrielles ;
- Aménagistes ;
- Professionnels des collectivités territoriales :
- Architectes:
- Professionnels du génie civil ;
- Spécialistes de sauvegarde environnementale et sociale ;
- Archéologues ;
- Toute personne intéressée par les questions du patrimoine culturel et de l'environnement.

Conditions d'admission

Le recrutement des auditeurs se fera sur la base d'une sélection sur dossier, suivi éventuellement d'un entretien. Peut faire acte de candidature toute personne titulaire d'un BAC ou de tout autre diplôme jugé équivalent.

Composition du dossier

- Un extrait d'acte de naissance :
- Une copie légalisée du diplôme du baccalauréat ;
- Un curriculum vitae daté et signé de deux (02) pages maximum (diplômes, formations complémentaires, expérience professionnelle des deux (02) dernières années);
- Une photocopie légalisée de la carte nationale d'identité ou du passeport ;
- La fiche de candidature dument remplie (téléchargeable sur le site du CEA-CEFORGRIS : www.cea-ceforgris.org) ;
- le paiement en ligne des frais de dossier de quinze mille cinq cent francs (15 500F) CFA.

Les frais :

Les frais de formation sont fixés à huit cent mille (800.000) francs CFA. Les autres frais (d'hébergement, de transport, de visa et d'assurance, etc.) sont à la charge du participant.

Seul le paiement de la totalité des frais de formation donne accès à la formation.

Conditions de bourses

Le Centre d'Excellence Africain CEFORGRIS encourage la mobilité académique régionale et soutient la promotion de la femme. Dans ce sens, trois (03) bourses partielles, sous forme de réduction des frais de formation, seront octroyées aux candidates sur la base du mérite.

Dépôt des dossiers

- Les dossiers de candidatures doivent être déposés sur la plateforme CAMPUSFASO (https://www.campusfaso.bf/formations/candidature) du jeudi 14 décembre 2023 au jeudi 25 janvier 2024. Aucun dossier physique n'est recevable.
- La proclamation des résultats interviendra le mercredi 31 janvier 2024.
- Les cours débuteront le 26 février 2024
- Les cours prendront fin le 22 mars 2024.

NB: le nombre de places est limité à 30.

Sites de formation :

La formation sera organisée simultanément sur les sites suivants :

- Ouagadougou (Burkina Faso)
- Bamako (Mali)
- Cotonou (Bénin)
- Abidjan (Côte d'Ivoire)
- Lomé (Togo)

Lors du dépôt des candidatures, le candidat fait le choix de son site de formation. L'ouverture d'une formation est conditionnée par le nombre d'inscrits, soit 12 au minimum.

Pour tout renseignement, prendre attache avec :

Dr Jean de Dieu SALAMBERE, 64704195, <u>ceforgris@ujkz.bf</u>
Dr Natéwindé SAWADOGO, +226 78858943, <u>natewinde.sawadogo@yahoo.fr</u>
Dr Seindira MAGNINI, +226 71262826, <u>mseindira@yahoo.fr</u>
Site Web: <u>www.cea-ceforgris.org</u>

P. Le Président et par délégation Le Vice-président chargé des Enseignements et des Innovations Pédagogiques

Dr Bernard ZOUMA

Maître de Conférences

Chevalier de l'Ordie des Parmes Académiques

Diffusions:

- Chargé de communication
- AC
- DAF
- DCMEF
- DAOI
- UFR/SH
- CEA-CEFORGRIS
- Large diffusion